

Ministry of Education  
Ministry of Training,  
Colleges and Universities

Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation  
Ministère de la Formation  
et des Collèges et Universités

Édifice Mowat,  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2



## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Surintendante du Centre Jules-Léger

**EXPÉDITRICE :** Janine Griffore  
Sous-ministre adjointe  
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et  
de la recherche

**DATE :** Le 16 décembre 2013

**OBJET :** Enseignement et apprentissage à l'ère numérique – prochaines étapes

---

Depuis près de trois ans, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF) a entrepris une démarche visant à appuyer les conseils scolaires de langue française dans la mise en place d'une *Stratégie ontarienne de l'enseignement et l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle*. D'ailleurs, des représentantes et représentants des conseils scolaires de langue française ont participé à la Table ronde sur l'enseignement et l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle le 29 octobre dernier ainsi qu'à des consultations provinciales ou régionales visant à établir la [prochaine étape de la stratégie d'éducation en Ontario «De mieux en mieux»](#).

Au même titre, le Ministère poursuit la mise en œuvre de la *Stratégie ontarienne d'apprentissage électronique (AEO)*, lancée en 2007, qui met à la disposition des conseils scolaires une variété d'appuis afin d'offrir à chaque élève des opportunités d'apprentissage illimitées et la possibilité de réussir à un niveau élevé dans un monde numérique en changement continu. Certaines initiatives provinciales issues des conseils scolaires de langue française telles que le *Consortium d'apprentissage virtuel de langue française de l'Ontario (CAVLFO)*, le *Centre de vidéoconférence scolaire franco-ontarien (CVSFO)*, *SOS Devoirs*, le *Centre de réseautage professionnel de la Gestion de l'information pour la réussite des élèves (GIARE)*, le projet *FARE*, *Destination Réussite volet 2*, ainsi que d'autres, sont directement liées à la *Stratégie ontarienne d'apprentissage électronique* depuis 2007. Pour assurer la collaboration entre tous les partenaires, un comité directeur ainsi qu'un comité de mise en œuvre provincial orientent la mise en œuvre de la Stratégie depuis 2007.

Étant donné le virage qui s'impose quant à l'enseignement et l'apprentissage à l'ère numérique et pour bonifier les partenariats existants, le *Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation en langue française (CODELF)* a voulu entreprendre une démarche afin d'identifier les défis et des pistes de solution pour l'éducation en langue française. Pour orienter le travail et guider sa mise en œuvre, quatre principes directeurs ont été adoptés : la collaboration, la cohérence, l'autonomie et la flexibilité. Soucieux de produire une réflexion rigoureuse et de demeurer aligné aux priorités ministérielles, le CODELF a aussi ciblé les objectifs suivants afin d'encadrer l'exercice :

- continuer de viser l'atteinte de hauts niveaux de rendement des élèves, d'assurer leur réussite et demeurer chef de file au niveau des résultats provinciaux, plus particulièrement en mathématiques;
- effectuer un virage à l'ère numérique qui offrira à tous les élèves, incluant les élèves apprenant le français (ALF), les élèves nouveaux arrivants (PANA), les élèves des Premières nations, Métis et Inuits aussi bien que les élèves inscrits aux cours appliqués, une expérience d'apprentissage en langue française qui leur permettra d'acquérir les compétences requises pour obtenir du succès dans la vie adulte;
- se doter d'une vision commune pour le système d'éducation de langue française soutenue par un leadership systémique;
- tenir compte de l'environnement financier actuel et maximiser les investissements de sorte à être plus efficace et plus efficient.

Voilà pourquoi, la DPPELF a effectué pendant la dernière année, à la demande du CODELF, une consultation à grande échelle liée aux divers soutiens existants et aux nouvelles initiatives à mettre en place pour assurer le virage à l'ère numérique. Le fruit de cette consultation a été présenté au CODELF en juin. Par la suite, le CODELF, en collaboration avec la DPPELF, a retenu certaines pistes de solution afin de bonifier les ressources existantes ou en créer de nouvelles.

Pendant l'année en cours et grâce aux divers partenaires, un travail s'effectuera pour réaliser le plan d'action élaboré par le CODELF en collaboration avec la DPPELF. Celui-ci comprend, entre autres :

- la création d'une ressource numérique qui orientera le virage afin que les conseils scolaires puissent se doter d'une vision commune;
- une nouvelle stratégie pour soutenir les conseils scolaires au niveau de la formation et de l'accompagnement du personnel enseignant et des personnes à la direction d'écoles vers un virage à l'ère numérique;
- un soutien additionnel pour le *projet GIARE* qui comprend la mise en œuvre d'un outil performant pour la collecte de données, la réalisation de recherches pertinentes et l'identification de pratiques réussies, la formation et l'accompagnement dans l'établissement de liens étroits entre la réussite des élèves, les choix pédagogiques et les données;
- la mise en place d'une stratégie en ligne afin de bonifier l'offre de cours en ligne dans le cadre de l'éducation permanente et établir des liens avec le postsecondaire;
- une analyse de besoins dans le cadre du projet *SOS Devoirs* afin d'actualiser son mandat dans un contexte provincial;

- la création d'un groupe de travail qui se penchera sur les besoins en matière de ressources numériques;
- la création d'un réseau provincial « *Technologies et infrastructures* » afin d'appuyer les conseils scolaires au niveau de la bande passante, de l'infonuagique, des communications à distance et d'autres nouvelles technologies émergentes; et,
- la création de modèles de lignes directrices liées à l'ère numérique qui pourront être modifiées ou adaptées localement par les conseils scolaires.

Afin de voir à la réalisation de ces diverses initiatives et de continuer à travailler de façon collaborative, la structure de collaboration de la *Stratégie ontarienne d'apprentissage électronique*, mise en place en 2007, qui s'est avérée gagnante au bon fonctionnement, sera modifiée. Le nouvel organigramme de collaboration comprendra un comité de mise en œuvre, un comité de travail de la pédagogie à l'ère numérique ainsi qu'un comité de travail de la technologie à l'ère numérique.

Pendant l'année scolaire 2013-2014, le CODELF et la DPPELF travailleront étroitement avec tous les partenaires du milieu afin de réaliser la transition vers les nouveaux mandats. Grâce à toutes ces initiatives et au travail qui se réalise au sein de chaque conseil dans le cadre de la *Stratégie de l'enseignement et de l'apprentissage au 21<sup>e</sup> siècle*, les élèves des écoles de langue française continueront à bénéficier d'une éducation de grande qualité.

Janine Griffore

c. c. Chefs des bureaux régionaux